ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 98825

Texte de la question

M. André Santini attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la création d'une cellule de crise pour la libération d'Ingrid Betancourt. Depuis le 23 février 2006, Ingrid Betancourt a entamé sa cinquième année de captivité. Son combat pour la paix lui a fait gagner une renommée internationale et les soutiens se sont multipliés à travers le monde depuis son enlèvement : près de 300 comités de soutien ont été créés dans trente pays et 1 273 communes (dont Issy-les-Moulineaux), départements ou régions ont voté une motion officielle de soutien à Ingrid Betancourt. La mise en place d'une cellule de crise pour sa libération est une étape importante du combat de la France pour obtenir la libération de sa ressortissante. Aussi il souhaite savoir quels moyens humains, matériels et financiers seront donnés à cette cellule de crise pour atteindre son objectif.

Texte de la réponse

La recherche de la libération de Mme Ingrid Betancourt et de Mme Clara Rojas et le sort des otages en Colombie sont une priorité constante de l'action du ministre des affaires étrangères. C'est animé de cette volonté que le ministre s'est rendu à Bogota le 26 janvier dernier. À cette occasion, il s'est longuement entretenu avec le président colombien Alvaro Uribe du sort de notre compatriote et des autres otages en Colombie. Il a également rencontré lors de ce déplacement la famille d'Ingrid Betancourt, ainsi que les familles d'autres otages, reçues à la résidence de France. Après avoir pris de nombreuses initiatives, la France a bâti, avec l'Espagne et la Suisse, une proposition consistant à délimiter une zone, située dans le département de Valle del Cauca, afin de permettre au gouvernement colombien et aux FARC d'engager des négociations en vue d'un accord humanitaire permettant la libération de Mme Betancourt et d'autres otages. Le Président colombien a confirmé personnellement au ministre, lors de leur entretien, l'acceptation de cette proposition, qu'il avait rendue publique le 13 décembre 2005. Le 23 février dernier, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'enlèvement de Mme Betancourt, de nombreuses manifestations ont témoigné de la très forte mobilisation des plus hautes autorités de l'État, du Gouvernement et de l'ensemble de notre pays. Le ministre est intervenu sur l'antenne de Radio Caracol, l'une des principales radios du pays, pour adresser à notre compatriote, à Mme Clara Rojas, sa directrice de campagne, ainsi qu'à l'ensemble des otages en Colombie un message de profonde solidarité. Le même jour, la Présidence de l'Union européenne a publié une déclaration qui a reconnu la nécessité de conclure un accord humanitaire et qui a pleinement appuyé la proposition que la France a faite, avec l'Espagne et la Suisse, pour faciliter l'ouverture d'un dialogue. À un moment où chacun était porté à un optimisme prudent, en raison des déclarations du Président colombien et des FARC à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre, un attentat dans l'École militaire de Bogota le 19 octobre et les déclarations du président Alvaro Uribe, le lendemain, ont relancé notre inquiétude. C'est pourquoi notre pays, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises dans le passé, notamment par la voix du Président de la République, a tenu, dès le 20 octobre, à marquer son hostilité à toute opération de sauvetage des otages par la force, car cela mettrait leur vie en péril. Soucieuse que les contacts nécessaires et le dispositif mis en place puissent se développer dans la plus grande discrétion, la France demeure convaincue qu'une solution pacifique est possible en Colombie. Dans cette perspective, et afin d'éviter que les familles des otages ne perdent tout espoir, elle invite de façon constante tous

les acteurs à renouer le fil d'un dialogue permettant de conduire à un accord humanitaire. Notre pays témoigne à chaque occasion sa pleine disponibilité pour accompagner la Colombie dans la recherche de la paix, qui ne pourrait que bénéficier à l'ensemble de sa population.

Données clés

Auteur : M. André Santini
Circonscription : Hauts-de-Seine (10e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 98825
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6916
Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12949